



CHARTRE DE L'ORGANISATEUR ECORESPONSABLE

FICHE PRATIQUE 4

◀ *Sensibilisons et communiquons
de façon plus responsable* ▶



Quelques clés pour mettre en oeuvre les actions de la charte

Concevoir des supports de communication plus écoresponsable

Les maîtres-mots

Matériaux recyclés, méthodes d'impressions durables : imprimer moins, mais mieux !

Limitation des objets promotionnels : qu'ils soient utiles et de qualité (provenance, matériaux...etc.)

Promouvoir votre démarche écoresponsable auprès des médias, des collectivités, du public et des participants !

Pour vous aiguiller

Consulter les nombreuses ressources consacrées à la communication responsable, sur site de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)

[C'est par ici !](#)

Le guide « Vers des évènements écoresponsables » proposé par le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale (p. 20 et 36)

[C'est par ici !](#)

**Des outils existent...
mobilisons-les !**



Recherchez les imprimeurs labellisés « IMPRIM'VERT » sur l'annuaire dédié

[C'est par ici !](#)



Obtenez le label « Développement durable, le Sport s'engage ® » délivré par Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)

[Plus d'infos](#)

Quelques clés pour mettre en oeuvre les actions de la charte

Sensibiliser vos publics

Les maîtres-mots

Mobiliser des partenaires spécialisés,
stands, actions ciblées et ludiques.

Nombreuses thématiques à explorer : air,
biodiversité, énergie, eau ...)

Différentes cibles : spectateurs,
participants, bénévoles...

Pour vous aiguiller et/ou sensibiliser vos publics

Sensibilisez vos participants sur leur
rôle prépondérant avec le guide « Le
rôle des participants » par ZERO
WASTE FRANCE

C'est par ici

Informez-vous et invitez vos publics à
la vigilance sur la qualité de l'air.

Plus d'informations sur :

[Le site du Ministère des Solidarités et
de la Santé](#)

[Le site d'ATMO Hauts-de-France](#)

Rapprochez-vous des acteurs de
l'environnement : gestionnaires
d'espaces naturels, associations
agréées...etc.

Des outils existent...mobilisons-les !



De nombreux partenaires agissant à
l'échelle locale ou départementale
peuvent proposer des animations de
sensibilisation (ex : ATMO, A PRO BIO,
EDEN62, PNR Caps et Marais d'Opale,
certains EPCI...etc.)

Contacts en p. 4

Infographie, affiches, expo, kit-
communication mis à disposition par
certaines structures

Exemples :

PNR Caps et Marais d'Opale
→ [Expo « Sport & Natura 2000 »](#)

ATMO Hauts-de-France
→ [Infographie Sport & Qualité de l'air](#)

Ministère des Sports
→ [Campagne « Les 10 gestes du sportif
écoresponsable »](#)

Les animations pédagogiques proposées
par les Centres Permanents d'Initiatives
pour l'Environnement (CPIE)

Contacts en p.4



Vos contacts

Ci-dessous quelques contacts utiles, en fonction des thématiques sur lesquelles vous souhaitez communiquer et sensibiliser vos publics :

ATMO Hauts-de-France

Tel : 03.59.08.37.30

www.atmo-hdf.fr

A PRO BIO

Tel : 03.20.31.57.97 / contact@aprobio.fr

<http://www.aprobio.fr/>

ADEME

Voir rubrique « trouver un contact » sur

www.hauts-de-france.ademe.fr

Office National des Forêts (ONF)

Tel : 03.20.74.66.10

www.onf.fr

EDEN 62

Tel : 03.21.32.13.74

www.eden62.fr

Conservatoire du littoral

Délégation Manche/Mer du Nord

Tel : 03.21.32.69.00

Mail :

manchemerdu nord@conservatoire-du-littoral.fr

www.conservatoire-du-littoral.fr

Conservatoire des Espaces Naturels

(CEN) Nord/Pas-de-Calais

Tel : 03.21.54.75.00

Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale

Tel : 03.21.87.90.90

www.parc-opale.fr

Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale

Tel : 03.21.99.15.80

www.aires-marines.fr

Fédération Nord Nature Environnement

(pour identifier les associations agréées de protection de l'Environnement sur votre secteur)

Tel : 03.20.88.49.33

www.nord-nature.org

Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)

CPIE Val d'Authie (Auxi-le-Château)

Tel : 03.21.04.05.79

www.cpie-authie.org

CPIE Chaîne des Terrils (Loos-en-Gohelle)

Tel : 03.21.28.17.28

www.chainedesterrils.eu

CPIE des Villes de l'Artois (Arras)

Tel : 03.21.55.92.16

